



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-cinq le 15 avril à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 08/04/2025
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Roland SEUX, Bernadette PELISSIER, Thierry SOLEILHAC, Gilles AUDRAS, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Serge ABOULIN.
Excusés :
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES
Christine SIMON qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON
Secrétaire de séance : Michel BEGON

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET annexe RIVES DE LA SUMÈNE**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les instructions budgétaires et comptables M57,
Vu la délibération n° 2025-027 du 15 avril 2025, portant adoption du compte financier unique.

Considérant que conformément aux instructions M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2024 à la suite de l'adoption du compte financier unique ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2024 s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement : excédent global cumulé de **0.00 €**

Section d'investissement : déficit global cumulé de **33 807.18 €**

Considérant qu'il convient d'affecter une partie du résultat de clôture de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour 2025, permettant ainsi un réel autofinancement ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Affecte les résultats de la gestion 2024, au budget primitif du Lotissement Les Rives de la Sumène 2025, comme suit :

Section	Imputation	Dépenses	Recettes
Investissement	D/001	33 807.18 €	
	R/1068		33 807.18 €
Fonctionnement	R/002		0.00 €

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 15/04/2025
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Michel BEGON

